



*Mission Permanente de la République d'Haïti
auprès des Nations Unies*

**ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE LEO MERORES
AMBASSADEUR D'HAÏTI AUPRES DES NATIONS UNIES
A NEW YORK
A L'OCCASION DU DEUXIEME SOMMET SUD-SUD
DU G-77 ET DE LA CHINE
Doha, 12-16 juin 2005**

Vérifier au prononcé

801 2nd Avenue, Suite 600, New York, N.Y. 10017 Tel: 212-870-4840 Fax: 212-667-8698 Email: haiti@un.int

Monsieur le Président,

Qu'il me soit permis de remercier l'Etat ainsi que le Peuple du Qatar pour l'hospitalité combien chaleureuse qui a été réservée à ma délégation ainsi que pour les arrangements exceptionnels en vue d'accueillir ce Sommet. Je m'en voudrais de ne pas féliciter la Jamaïque pour son leadership à la direction du G77.

Monsieur le Président,

La coopération Sud-Sud est un instrument de développement économique et social précieux pour améliorer le niveau de vie de nos populations. Elle est aussi un outil de politique extérieure qui permet de renforcer les liens de solidarité entre les peuples et les gouvernements.

Le Programme d'action de la Havane adopté durant le Premier Sommet a mis l'accent sur le rôle vital que doit jouer la coopération Sud-Sud dans la lutte que mènent nos pays pour le développement tout en reconnaissant qu'elle est complémentaire à la coopération Nord-Sud et ne peut pas la remplacer.

Monsieur le Président,

Nous ne nous réjouissons du fait qu'il y ait eu, au cours de ces dernières années, une multiplication d'actions visant le renforcement de cette coopération, ce qui l'a diversifiée et enrichie. En effet, nous avons assisté à une intensification de la coopération bilatérale entre les pays du Sud. Certains d'entre nous ont pu établir des échanges au niveau de l'éducation; de l'information, de la culture, du transport et de la mobilité des personnes. D'autres ont pu instituer des engagements pour une meilleure administration de leurs zones frontalières ou pour la gestion des ressources qu'ils ont en commun.

Nous avons aussi constaté avec beaucoup de satisfaction que des efforts considérables ont été déployés tant au niveau sous-régional, régional qu'inter-régional. En effet, divers accords pour l'intégration et le commerce ont été signés.

Malgré tous ces efforts, Monsieur le Président, force est d'admettre que le chemin à parcourir reste long. Il nous faut faire encore beaucoup d'efforts dans des domaines tels que le partage des connaissances et des capacités industrielles pour la production de médicaments en vue de lutter contre certaines maladies infectieuses comme le VIH/SIDA et la malaria, les échanges de technologies dans le domaine de l'éducation, de la sécurité alimentaire pour ne citer que ceux-là. Le partage de connaissances entre les professionnels au niveau régional ; les échanges d'expériences pour ce qui est des programmes de microfinance, de logement à moindre coût, de l'emploi, de la protection de l'environnement, de la sécurité sociale, de la santé reproductive, de l'égalité entre les sexes, etc. constituent autant de domaines se prêtant à cette coopération:

Monsieur le Président,

La coopération entre les pays en développement ne saurait être seulement l'apanage des gouvernements. La société civile, les organisations socio-professionnelles, le secteur privé, les médias doivent pouvoir jouer aussi leur rôle. Nous devons nous doter d'un esprit ouvert et novateur afin de rendre la coopération Sud-Sud plus dynamique et solidaire.

La coopération entre les pays en développement doit bénéficier d'un momentum politique adéquat si l'on veut une mise en œuvre réelle et effective des nombreux plans d'action riches d'idées valables et qui ont été adoptés au cours des dernières décennies. Nous devons mettre en place un mécanisme d'évaluation afin de mesurer l'effectivité et l'efficacité de nos actions. A ce compte, pour consolider cette approche, l'appui de la communauté internationale et des institutions multilatérales se révèle crucial.

Monsieur le Président,

Le temps est venu pour nous, pays en développement, d'obtenir un traitement honnête et équitable au niveau du commerce international. Nous croyons que seule une action concertée de notre part, nous permettra d'opérer des changements majeurs dans les règles du jeu international et dans la structure des institutions appelées à veiller à l'application de ces règles.

Monsieur le Président,

L'esprit de la Plénière de haut niveau pour évaluer les objectifs du Millénaire reflété dans le document du Président de l'Assemblée générale sur les directives politiques pour le développement, nous a guidés tout au long de l'élaboration de la Déclaration et du Plan d'action de Doha que nous allons ici adopter. Nous croyons fermement que la coopération Sud-Sud peut valablement contribuer aux acquis des Objectifs du Millénaire.

Nous renouvelons notre foi dans le rôle combien fondamental que doit jouer le système des Nations Unies dans la définition d'un partenariat global viable pour le développement. Nous pensons qu'une réforme transparente, totalement inclusive et participative permettra à l'ONU d'aborder avec efficacité des questions comme la gouvernance, le financement du développement, la migration et l'emploi, l'égalité entre les sexes, la science et la technologie pour le développement, les questions de santé et en particulier le VIH/SIDA, le commerce, la dette extérieure, les questions liées à l'environnement et l'attention spéciale indispensable au développement des PMA, des pays en développement sans littoral et des Petits Etats Insulaires.

Serrons-nous les coudes pour que la coopération Sud-Sud occupe sa vraie place au sein de l'agenda international ! Faisons d'elle un instrument capable de nous aider à faire face aux grands défis du monde d'aujourd'hui !

Je vous remercie de votre attention.